Club sportif du Val d'Oise

FICHE INFORMATION PSE 2
SESSION 2023 – 2024

Organisée par le Club sportif du Val d'Oise sous l'égide de la F.F.S.S. 95

L'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 2 » a pour objectif de faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

Prendre en charge une personne présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie.
Mettre en œuvre l'action de secours face à une victime présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie.

Prendre en charge une personne victime d'une atteinte circonstancielle
Mettre en œuvre l'action de secours face à une victime présentant d'une atteinte circonstancielle.

Prendre en charge une personne présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel.
Mettre en œuvre l'action de secours face à une victime présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel.

Prendre en charge au sein d'une équipe, en assurant l'immobilisation totale ou partielle d'une personne présentant un traumatisme du squelette.
Mettre en œuvre l'action de secours adaptée face permettant l'immobilisation totale ou partielle d'une victime présentant un traumatisme du squelette.

Assurer, au sein d'une équipe, le relevage et le brancardage d'une victime, en vue de son transport.
Mettre en œuvre l'action de secours adaptée permettant d'assurer le relevage et le brancardage d'une victime, en vue de son transport.

Coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe
Tenir le rôle d'un équipier secouriste de la FFSS qui coordonne les actions de secours conduites au sein d'une équipe

ÉVOLUER DANS LE CADRE JURIDIQUE APPLICABLE À SON ACTION DE SECOURS ET DANS LE RESPECT DES PROCÉDURES DÉFINIES PAR SON AUTORITÉ D'EMPLOI.

Identifier l'attitude que doit adopter un équipier secouriste et son comportement dans le respect des procédures définies par le FFSS et le respect textes réglementaires
Connaitre l'aptitude et comportement d'un équipier secouriste tel que défini dans les procédures définies par la FFSS et le respect textes réglementaires

Indiquer le rôle d'un équipier secouriste, sa mission et les moyens qu'il est susceptible d'utiliser.
Indiquer les situations où l'équipier secouriste est amené à agir au sein d'une équipe de secours de la FFSS.
Rassembler le matériel minimum et complémentaire de premiers secours pouvant être mis en œuvre par un équipier secouriste de la FFSS.

Assurer la sécurité immédiate, adaptée et permanente d'une équipe de secours, de la victime et des autres personnes lors d'une intervention en utilisant, si nécessaire, les moyens à disposition.
Indiquer comment supprimer ou écarter le danger spécifique identifié pour assurer sa protection, celle de la victime et des autres personnes.

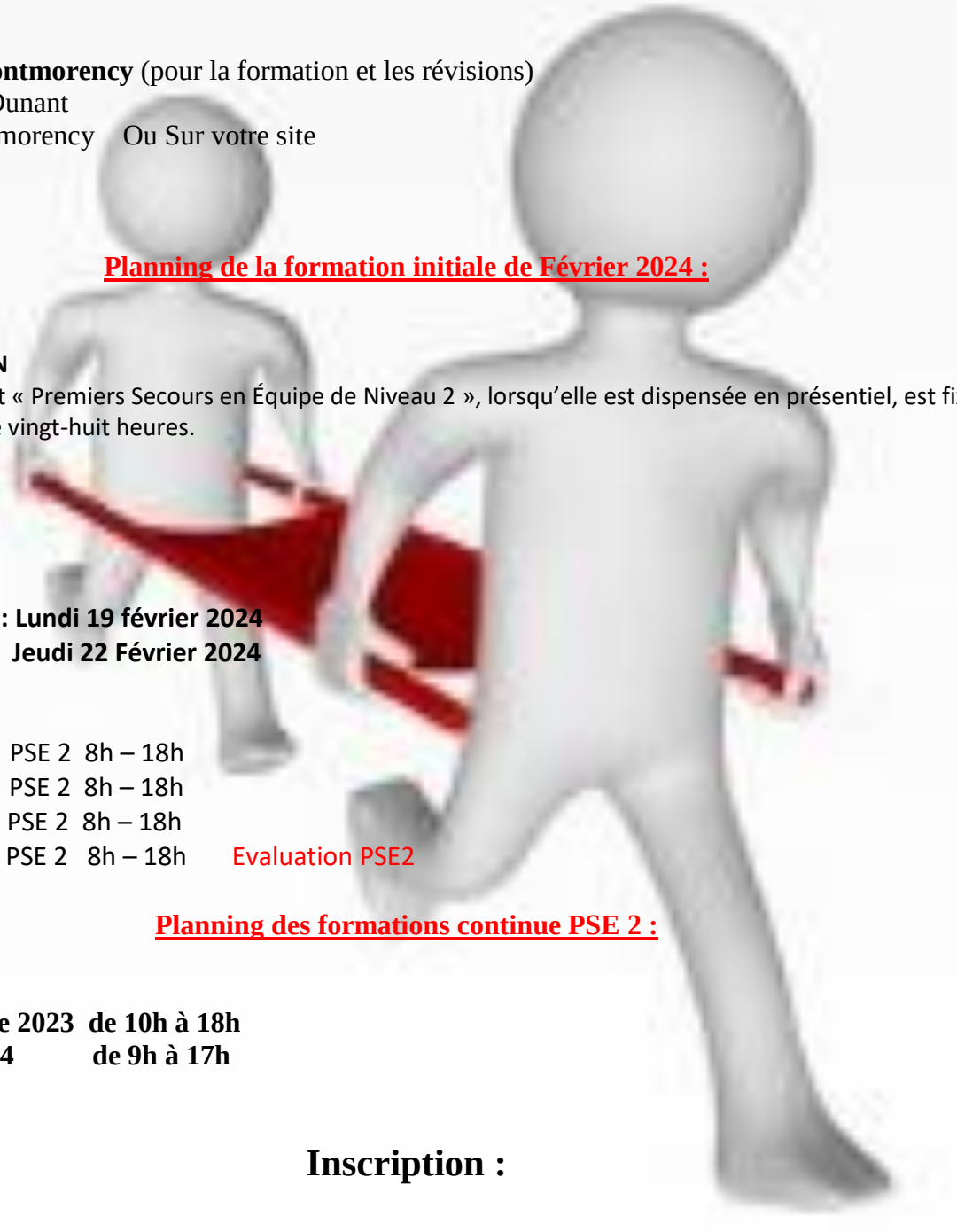
PSE 2
Club sportif du Val d'Oise

Coût :
Tarification 2023-2024

Formation initiale PSE 2 270 Euros (Licence comprise)
Formation continue PSE 2 110 Euros (Licence comprise)

Lieux :

Piscine à Montmorency (pour la formation et les révisions)
5 rue Henri Dunant
95160 Montmorency Ou Sur votre site



Planning de la formation initiale de Février 2024 :

DUREE DE FORMATION
L'unité d'enseignement « Premiers Secours en Équipe de Niveau 2 », lorsqu'elle est dispensée en présentiel, est fixée à une durée minimale de vingt-huit heures.

Début de Formation : Lundi 19 février 2024
Fin de formation : Jeudi 22 Février 2024

Lundi 19 février : PSE 2 8h – 18h
Mardi 20 février : PSE 2 8h – 18h
Mercredi 21 février: PSE 2 8h – 18h
Jeudi 23 février : PSE 2 8h – 18h Evaluation PSE2

Planning des formations continue PSE 2 :

Samedi 25 novembre 2023 de 10h à 18h
Samedi 16 mars 2024 de 9h à 17h

Inscription :

• S'inscrire par mail en précisant : Nom, Prénom, date de naissance, lieu de naissance, Mail, n° Téléphone
A l'adresse suivante : contact@piscinemontmorency.fr ou csvo.sauvetage@gmail.com

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter 01.34.12.91.12 ou 06.77.65.84.07